

4 Économie

Projet zones humides du Gabon/ Signature de partenariat entre la DGE et les agences ANPA/ANPN

Harmoniser les plans d'actions sur le terrain

JM
Libreville/ Gabon

LA direction générale de l'Environnement (DGE), l'Agence nationale de la pêche et de l'aquaculture (ANPA), et l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) ont signé, vendredi dernier, à l'immeuble abritant l'ANPN, à Libreville, un partenariat pour la mise en œuvre du projet de gestion des zones humides du Gabon.

Au nom de l'administration qui gère la Convention internationale sur les zones humides (Ramsar), le directeur général de l'Environnement, Léandre Ebobola, s'est réjoui de la signature de ce partenariat: «L'aboutissement de ce partenariat est un signal fort pour nos



Photo : Jean Madouma

Le secrétaire exécutif de l'Agence de pêche, Georges Mba Asséko et le secrétaire exécutif de l'Agence nationale des parcs nationaux, Lee White heureux de l'établissement du partenariat.

structures de travailler en synergie. Cette dynamique va permettre de développer un plan d'action national harmonisé pour la gestion de nos ressources naturelles, tout en impliquant les communautés locales. Et pour les bailleurs de fonds comme la Banque

mondiale ou le Fonds mondial pour l'environnement (GEF), ils aiment voir des initiatives structurantes, compte tenu de nos attributions. Nous sommes un pays à revenu intermédiaire. Pour être crédibles devant les bailleurs de fonds, nous avons le



Photo : Jean Madouma

Le directoire du projet zone humide du Gabon a posé avec les responsables institutionnels (Direction de l'environnement, ANPN et ANPA)

devoir d'être ensemble pour le suivi budgétaire. Et ce type de partenariat est un bon modèle, afin que nos populations puissent s'en approprier », a-t-il déclaré.

Le secrétaire exécutif de l'ANPN, Lee White a, de son côté, remercié la direction

générale de l'Environnement pour ce nouvel appui en ces termes: « Ce partenariat avec l'agence sœur est importante, car nous avons la mission, non seulement de mieux gérer les aires protégées, mais en plus, nous sommes déterminés à ce que

ces ressources restent pérennes. Il nous appartient de concilier le développement et la conservation. Le projet Ramsar est un atout pour intégrer les communautés locales, à travers les Activités génératrices de revenus (AGR).

Marchés financiers

Les trésors publics de la Cemac ont levé 635,8 milliards de FCFA à fin février 2016

FA (Source : BEAC)
Libreville/Gabon

LA première réunion de l'année 2016 du Conseil de surveillance de la Cellule

de règlement et de conservation des titres (Crct) s'est tenue dernièrement dans les services centraux de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) à Yaoundé, au Cameroun. Il ressort de ce conseil qu'il y a un doublement

des montants levés par les trésors publics de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), qui se situent à 635,8 milliards de FCFA à fin février 2016 contre 312,4 milliards de FCFA un an auparavant.

« Cette forte hausse du recours des Etats au marché des titres publics s'inscrit dans un contexte économique marqué par le resserrement de la liquidité bancaire observé depuis le premier trimestre de l'année 2015, en relation avec

la faiblesse des cours internationaux du pétrole sur la plupart des économies de la Cémac », indique le communiqué signé de Tahir Hamid Nguilin, le Vice-gouverneur de la Beac, cité par l'agence Ecofin.

En revanche, le Crct constate la contraction des achats-ventes des titres sur le marché secondaire, en dépit d'un fort accroissement des opérations de nantissement de ces titres auprès de la Beac.

Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) des pays d'Afrique francophone

Les experts formés sur la facilitation des ISSAI

F.A.
Libreville/Gabon

LE premier président de la Cour des comptes, Gilbert Ngoulakia, a clôturé, vendredi dernier, la réunion de revue des Outils d'évaluation de la conformité aux normes ISSAI (iCATs) et l'atelier sur la facilitation des normes internationales pour les institutions de contrôle des finances publiques (ISSAI).

Ces assises qui entrent dans le cadre de la troisième étape du programme de certification ISSAI en audit de performance lancé en septembre 2015, avait pour objectif de faire une revue des outils d'évaluation de la conformité aux normes ISSAI (iCATs) - audit de performance et de former les experts des ISC des 15



Photo : F.A.

Gilbert Ngoulakia (c) lors de la clôture des travaux en ateliers de formation de la troisième étape du programme de certification ISSAI en audit de performance. Photo de droite : Quelques experts ayant pris part aux ateliers.



Photo : F.A.

pays d'Afrique francophone sur la facilitation des ISSAI. Selon le représentant de l'IDI, manager en charge du développement des capacités pour la région Crefiaf, Celestin Ankamtsene, ces objectifs ont été atteints: « les mentors et participants ont partagé leurs commen-

taires sur ces rapports d'évaluation iCATs réalisés par toutes les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) membres du CREFIAF participantes à ce programme de formation et, en fait une révision experte en conséquence. Aussi, ils ont été formés afin

qu'ils puissent acquérir les habilités nécessaires pour la facilitation des ISSAI », a-t-il déclaré.

Pour ces experts, déjà certifiés, ils devront procéder à la finalisation de leur rapport iCAT, de la stratégie de mise en œuvre des ISSAI, et de leur Plan d'actions indivi-

duel respectif. Ces documents finalisés devront être une dernière fois révisés par les mentors de l'IDI au plus tard le 31 août prochain.

Par ailleurs, le représentant de l'IDI a recommandé au premier président de la Cour des comptes du Gabon d'utiliser les trois partici-

pants représentant l'ISC du Gabon dans la facilitation des activités de formation et dans la gestion des projets ISSAI. Mais aussi d'utiliser à bon escient les recommandations contenues dans le rapport iCAT et la stratégie de mise en œuvre proposée en audit de performance.

<p>CHANGEMENTS</p> <p>COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 03/05/2016</p>  <p>Union Gabonaise de Banque</p> <p>SiteWeb : http://www.ugb-banque.com</p>	<p>FIXING</p>			<p>VENTE BILLETS (sans frais)</p>		<p>INDICES BOURSISERS</p>		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
USD	1,1569	1USD =	566,995	1 USD	602,365	CAC 40	03/05/2016	4 375,22
CAD	1,4559	1CAD =	450,551	1 CAD	474,367	DOW JONES	03/05/2016	17 891,16
JPY	122,5300	1JPY =	5,353	100 JPY	556,693			
GBP	0,7910	1GBP =	829,244	1 GBP	864,421			
CHF	1,0977	1CHF =	597,574	100 CHF	62 580,12			
ZAR	16,7316	1ZAR =	39,205	100 ZAR	4 076,81			
MAD	11,0246	1MAD =	59,499	1MAD	61,87			
CNY	7,5013	1CNY =	87,446	1CNY	90,07			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
03 Mai 2016: 45,56